


### En Bref : REPRISE DU BSV COLZA

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
Colza	<a href="#">Stades</a>		Stade moyen : reprise de végétation (C1)
	<a href="#">Charançon de la tige du colza</a>		<ul style="list-style-type: none"><li>Pas de capture, conditions météo défavorables.</li><li><b>Informations utiles</b> : comment différencier le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou</li></ul>
	<a href="#">Autres observations</a>		<ul style="list-style-type: none"><li>De la cylindrosporiose et du pseudocercosporiose.</li><li>Comment les différencier.</li></ul>

Légende :

Risque global très faible



Risque global très fort



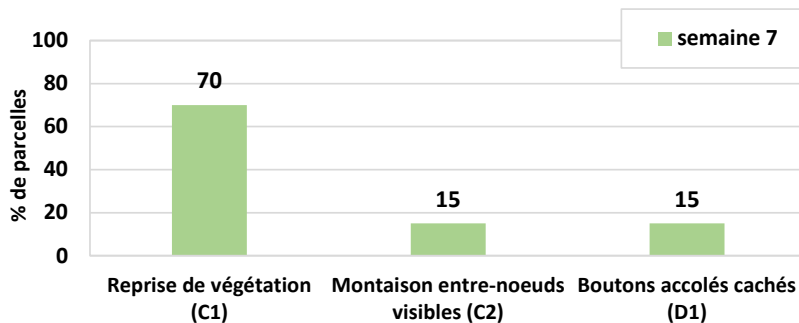
## COLZA

### Stades : reprise dans la douceur

20 parcelles ont été suivies cette semaine. Elles sont réparties dans 16 communes sur les 4 départements

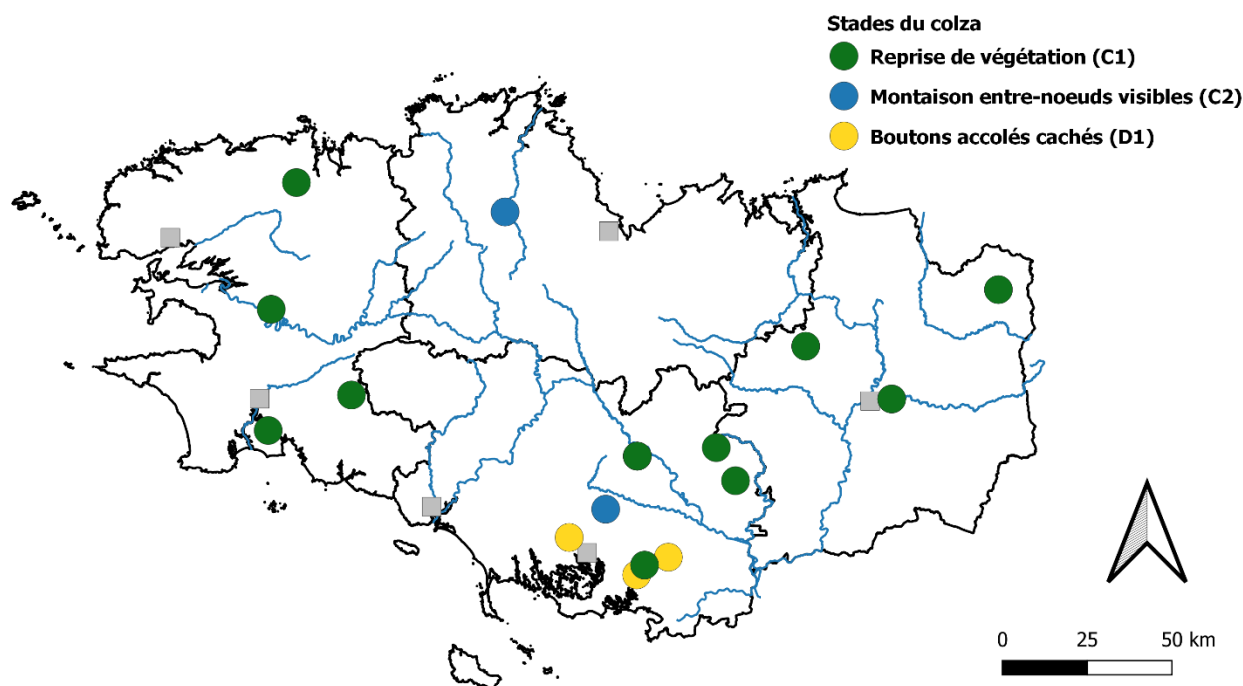
- Stade moyen : Reprise de végétation (C1).
- Stade minimum : Reprise de végétation (C1).
- Stade maximum : Boutons accolés cachés (D1).

Les températures douces seront favorables à la reprise de la végétation et à une avance rapide des stades.



Graphique 1 : stades des colzas issues des observations de la semaine 7

### Carte 1 : répartition géographique des stades du colza observés pour la semaine 7



### *Ravageurs*

#### ***Charançon de la tige du colza : 1<sup>ers</sup> relevés mais aucune capture***

##### Observations issues des parcelles du réseau :

**Résultats des piégeages :** sur les 14 parcelles suivies, aucun piégeage n'a été enregistré pour cette semaine.

##### Période et seuil indicatif de risque :

De C2 (entre-nœuds visibles) à E (boutons séparés).

Le risque est avéré lorsque l'on conjugue la présence de tige tendre et la présence de femelles aptes à la ponte (condition liée aux températures : dans un contexte climatique normal, 8 à 10 jours après des arrivées significatives dans les parcelles).

##### Analyse de risque et prévisions :

Les températures froides et les intempéries des dernières semaines ont été défavorables pour déclencher les 1<sup>ers</sup> vols du charançon de la tige du colza. **Aucun piégeage n'a été constaté cette semaine.** Les parcelles commencent à entrer dans la période de risque.

Bien que le redoux soit constaté, les forts épisodes de vents attendus cette semaine ne devraient pas être favorables au vol du charançon. Le risque est pour le moment **faible.**

Il est important de mettre en place une surveillance en installant une cuvette jaune dans les parcelles et en la relevant hebdomadairement.

Dans les parcelles suivies cette semaine, il n'a été également constaté **aucun charançon de la tige du chou.** Ce charançon n'est pas nuisible pour la culture. **Il est donc important de bien différencier les deux charançons (cf. ci-dessous).**

### *Importance de reconnaître le charançon de la tige du colza et de le différencier du charançon de la tige du chou*

#### *Charançon de la tige du colza*



##### **Description :**

C'est le plus gros charançon (3 à 4 mm) nuisible sur le colza. Il est de couleur gris cendré, de forme ovale et le bout des pattes est noir.

##### **Facteurs favorables à son activité :**

Les conditions favorables aux vols sont une température maximale journalière supérieure à 9°C, des précipitations nulles et absence de vent. Avant le 20 février, les vols sont possibles si ces conditions sont réunies trois jours de suite et après le 20 février, si les conditions sont réunies un seul jour. Les vols seront massifs si le réchauffement est net et plus échelonnés si le réchauffement est incertain.

##### **Dégâts :**

Les dégâts sont dus aux pontes dans les tiges. Ces œufs présents dans les tiges provoquent un renflement, une déformation voire un éclatement longitudinal.

Cet insecte est historiquement peu présent en Bretagne. Ces dernières années, il a surtout été observé dans le quart sud-est de l'Ille-et-Vilaine.

##### **Méthode de surveillance :**

La cuvette jaune est l'outil indispensable pour détecter l'arrivée des charançons dans les parcelles car l'observation sur les plants est difficile. Le fond de la cuvette doit toujours être au niveau supérieur de la végétation.

#### *Charançon de la tige du chou*



##### **Description :**

Ce charançon est plus petit (3 mm). Il est de couleur noir avec une pilosité rousse très importante. Une tache blanchâtre est visible à l'œil nu sur l'abdomen quand l'insecte est sec. L'extrémité des pattes est rousse.

##### **Facteurs favorables à son activité :**

Les conditions favorables aux vols sont une température supérieure à 12°C et un temps calme.

##### **Dégâts :**

Les dégâts liés aux adultes sont insignifiants. Le colza peut supporter une population importante de larves. Cet insecte est très fréquent en Bretagne.

##### **Méthode de surveillance :**

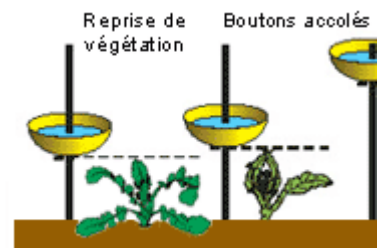
Piégeage en cuvette jaune. Le fond de la cuvette doit toujours être au niveau supérieur de la végétation.

Pour bien faire la distinction des deux charançons, il faut les récupérer du piège jaune et **les laisser sécher !!**

Le séchage permettra de mieux faire ressortir la couleur du bout des pattes, un critère déterminant dans l'identification.

### Mise en place de la cuvette jaune dans les parcelles de colza

- Placer la cuvette dans les parcelles de colza à 10 m de la bordure.
- La remplir d'eau associée à un mouillant (type liquide vaisselle) pour faciliter les captures.
- Fixer la cuvette sur un piquet d'une hauteur de 1.5 à 2 m pour que la hauteur soit facilement réglable.
- Remonter la cuvette en cours de culture afin que le fond de la cuvette soit toujours positionné au-dessus de la végétation.



Pose de la cuvette jaune

### Autres signalements : quelques maladies foliaires

- **Cylindrosporiose** : cette maladie a été signalée dans une parcelle située à Pleuven dans le Finistère. 20% des plantes sont touchées
- **Pseudocercosporiellose** : 3 parcelles avec 15%, 45% et 30% de plantes touchées. Les parcelles sont respectivement situées à St Ségal et Scaer dans le Finistère et à Cesson-Sévigné en Ille-et-Vilaine.

**Ne pas confondre la cylindrosporiose (à gauche) et la pseudocercosporiellose (à droite) !!**

Les **symptômes foliaires** de la **cylindrosporiose** se caractérisent par des tâches à l'aspect de « brûlure » beige, s'accompagnant souvent de pustules blanches et d'une déformation de la feuille. Les tâches de la **pseudocercosporiellose** sont plutôt brunes bordées d'un liseré plus sombre. (source terres inovia : [Diagnostiquer les maladies foliaires sur colza -cliquez ici](#))



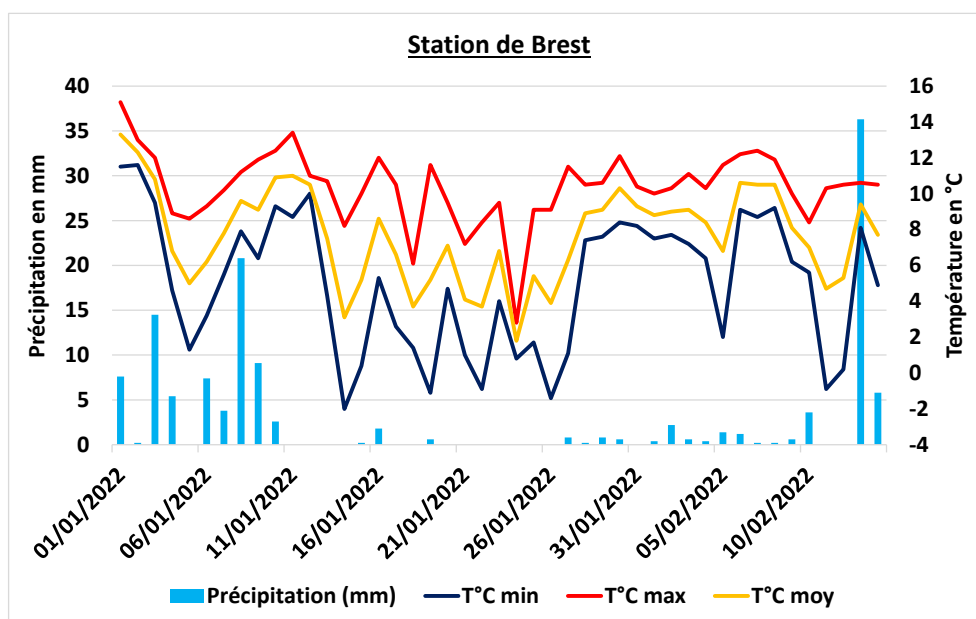
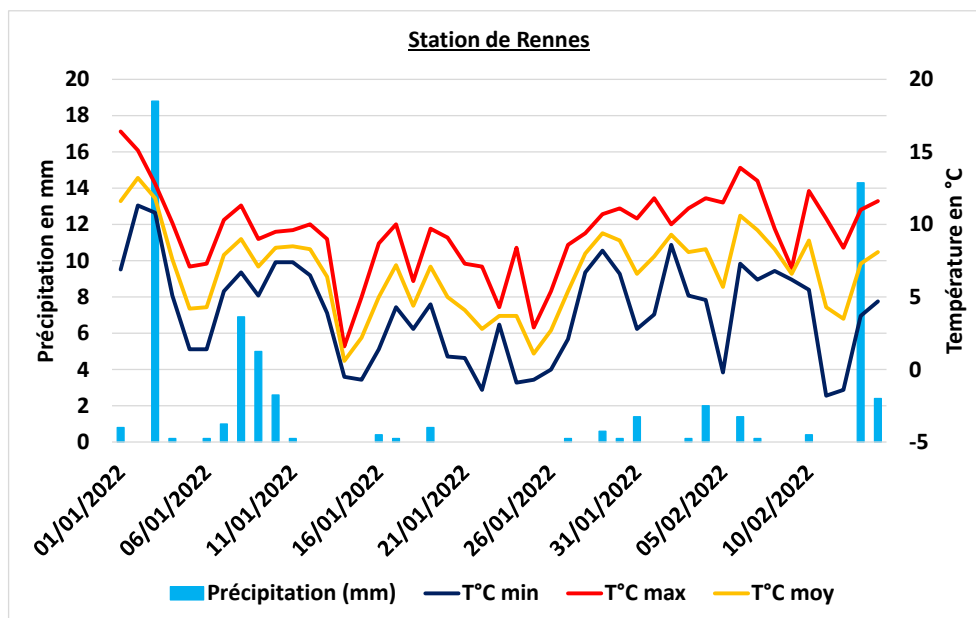
Photo d'une feuille touchée par la cylindrosporiose. Source : Terres-Inovia



Photo d'une feuille touchée par la pseudocercosporiellose. Source : Terres-Inovia

### ANNEXES

#### Bilan Météo



Données météorologiques entre 1<sup>er</sup> janvier et le 14 février 2022 pour les villes de Rennes (35) et de Brest (29). Source : MétéoData

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

AGRICULTEURS, AGRIAL, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE, FREDON BRETAGNE, CETA 35, D2N, EILYPS, EUREDEN, GARUN LA PAYSANNE, HAUT-BOIS NEGOCE, INRAE, INNOVAL, LYCEE DE BREHOULOU, LE GOUESSANT, LA SOURCE BRETAGNE TERDICI.

#### Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières - Tél : 02 98 88 97 71

#### Rédigé par :

FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Damien Leclercq  
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

#### Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les recommandations de bulletins techniques.